

Les filles et fils de harkis

Entre double rejet et triple appartenance

Espaces interculturels
*Collection dirigée par Fabienne Rio
et Emmanuel Jovelin*

La collection « Espaces Interculturels » publie régulièrement, depuis sa création en 1989, des ouvrages consacrés à des questions de la théorie et de la pratique de l'interculturel. La collection veut se faire l'écho des nouvelles recherches ouvertes dans les différentes sciences sociales sur des terrains aussi variés que ceux de l'éducation, du développement de l'enfant, des relations interethniques et interculturelles et des contacts de langue.

Déjà parus

A. GOHARD-RADENKOVIC et A. J. AKKARI (sous la dir.), *Coopération internationale : entre accommodements interculturels et utopies du changement*, 2008.

C. PERREGAUX, P. DASEN, Y. LEANZA et A. GORGA (sous la dir. de), *L'interculturalisation des savoirs. Entre pratiques et théories*, 2008.

Olivier MEUNIER, *De la démocratisation de la société à celle des formes de connaissance*, 2008.

Hédi SAÏDI, *Mémoire de l'immigration et histoire coloniale*, 2007.

Saeed PAIVANDI, *Religion et éducation en Iran*, 2006.

N. MULLER MIRZA, *Psychologie culturelle d'une formation d'adulte*, 2005.

R. DE VILLANOVA et G. VERMES (sous la dir. de), *Le métissage interculturel*, 2005.

Gabrielle VARRO (sous la dir. de), *Regards croisés sur l'ex-Yougoslavie*, 2005.

Tania ZITOUN, *Donner la vie, choisir un nom*, 2004.

A. AKKARI et P. R. DASEN, *Pédagogies et pédagogues du Sud*, 2004.

J. COSTA-LASCOUX, M.A. HILY et G. VERMES (sous la dir. de), *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires. Hommage à Carmel Camilleri*, 2000.

M. Mc ANDREW et F. GAGNON (sous la dir. de), *Relations ethniques et éducation dans les sociétés divisées (Québec, Irlande du Nord, Catalogne et Belgique)*, 2000.

Régis PIERRET

Les filles et fils de harkis

Entre double rejet et triple appartenance

Préface de Michel WIEVIORKA

L'Harmattan

© L'HARMATTAN, 2008
5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-06758-5
EAN : 9782296067585

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je remercie Michel Wieviorka pour son soutien dans le cadre de ce travail. Sans ses suggestions, ses remarques et ses conseils, cette recherche n'aurait jamais abouti. Je lui témoigne aussi toute ma reconnaissance pour la préface de cet ouvrage. Je tiens également à remercier tout particulièrement Emmanuel Jovelin pour la publication de ce livre. Mes remerciements s'adressent également aux acteurs du Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologique qui contribuent à faire de ce laboratoire un lieu « ressource » de réflexions et de débats. J'exprime ma reconnaissance à Christiane et Christian Damagnez, à Nelly Laboureyras, à Mireille Pourcher-Serre et à Emmanuelle Pierret pour leur relecture plus qu'attentive. Je salue Daniel Terrolle pour ses remarques et sa patience. Je remercie l'UFTS (Unité de Formation de Travailleurs Sociaux), ses directeurs successifs, Jean Cugnet et François Roche, mes collègues qui ont toujours soutenu l'élaboration de ce travail, avec une pensée toute particulière pour Aline Lacourt (†2003). Je remercie également Jean-Daniel Dupoy directeur de l'ITSRA (Institut de Travail Social de la Région Auvergne), François Roche directeur pédagogique de l'ITSRA pour l'intérêt qu'ils ont toujours témoigné pour ce travail. Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble de mes collègues et plus spécifiquement à mes collègues du « pôle social ». Je tiens également à témoigner ma reconnaissance aux éducateurs spécialisés et moniteurs éducateurs en formation de l'UFTS et de l'ITSRA pour la richesse de leurs questions. Je salue le Collectif Errance Rhône Alpes Auvergne. J'exprime ma sympathie et mon amitié à Mohamed Belqasmi, Claudio Bolzman, Manuel Boucher et Emmanuel Jovelin avec lesquels nous co-animons

l'Association des Chercheurs des Organismes de Formation et d'Intervention Sociale.

J'exprime ma gratitude aux fils et filles de harkis qui ont permis que cette recherche se concrétise. Je remercie particulièrement l'association AJIR Auvergne, ses présidents successifs Mohand Hamoumou, Maurice Ouadia, Taifour. Merci à Malika Abdellatif, Abdelkrim Klech, Boussad Azni pour les différents contacts qu'ils m'ont permis. Je tiens à saluer particulièrement Rachid, Kader, Daniel et Mourad pour leur disponibilité.

PREFACE

Dans le paysage français de la « Diversité », des « différences » ou de « victimes », les harkis et leurs descendances occupent une place singulière. Leur nom, déjà, fait problème : comment ceux qui relevaient d'une catégorie administrative, puisqu'il s'agissait de supplétifs de l'armée française durant la guerre d'Algérie, sont-ils devenus en moins d'un demi-siècle, une minorité au sein de la société, et, plus encore, un groupe quasi-ethnique ? Qu'est-ce qui fait que personne ne s'étonne de voir appeler « harkis », aujourd'hui, des jeunes citoyens français qui ne sont en aucune façon des militaires ou des auxiliaires de l'armée ?

La chronique du malheur, pour les harkis et leurs enfants, est hallucinante, et Régis Pierret la restitue avec minutie : en Algérie, ceux d'entre eux, et leur famille, qui n'ont pas pu rejoindre la France dans les fourgons de ses troupes, après les accords d'Evian, ont été massacrés – par dizaines de milliers. Et les autres sont bannis, interdits de retour et même de visite, coupés de cette terre qui demeure pourtant celle de leur culture d'origine.

Une fois rendus en France, les harkis et leurs familles y ont été traités comme des pestiférés, honteusement. Beaucoup furent parqués dans des camps, coupés alors du reste de la société, soumis à des conditions d'existence les enfouissant dans la misère, le dénuement et l'isolement culturel. Et tous, dans ces camps ou ailleurs, en ville, ou dans les campagnes, furent soumis à un racisme redoublé, puisque les dominants les ségrégeaient, les discriminaient et les méprisaient tandis que les immigrés d'origine algérienne, eux-mêmes pourtant victimes du

racisme, les considéraient comme des traîtres. Rejetés de tous les côtés, les harkis et leurs enfants ne commencent qu'aujourd'hui à obtenir un minimum de reconnaissance de la part de la France – une reconnaissance bien tardive, et limitée, qui suscite elle-même des réactions de haine et de refus, notamment en Algérie. C'est tout le mérite de Régis Pierret que de nous expliquer cette histoire récente, qui n'est assurément pas à la gloire des autorités politiques françaises de la deuxième moitié du XXème siècle.

Mais Régis Pierret nous apporte beaucoup plus. Bien placé, de par sa formation solide de sociologue, son expérience du terrain comme ancien travailleur social, et sa pratique actuelle d'enseignant-chercheur dans une institution située près de Clermont-Ferrand, dans une région où vivent de nombreux harkis Régis Pierret ne se contente pas de nous livrer l'analyse historique et sociologique de leur malheur. Il montre aussi, avec originalité et force, toute la vitalité de cette population, qui n'a jamais accepté d'être enfermée dans des logiques de négation et de rejet. Dès les années 70, des filles et des fils de harkis se sont mobilisés, se lançant dans des débuts d'émeutes, pratiquant la grève de la faim, se révoltant, mais aussi participant, de façon parfois centrale, aux mouvements des années 80 contre le racisme, et pour l'égalité. Cet aspect de la question harkie est encore moins connu que celui qui tient à l'exclusion, au bannissement et au rejet, il n'en est pas moins d'une importance considérable. Il y a eu, chez les jeunes descendants de harkis, une capacité d'action, et une capacité à donner à l'action un sens universel, bien au-delà des revendications propres à leur groupe, qui mérite d'être connue, une subjectivité qui trouve à se réaliser dans des conduites de protestation, des demandes qui conjuguent des dimensions sociale, culturelle et politique dont Régis Pierret nous restitue le sens avec bonheur. Cette sociologie des harkis et de leurs enfants n'est pas ou pas seulement « lacrymale », selon le mot de l'historien Salo Baron, elle comporte aussi des aspects positifs, constructifs, l'effort pour construire une action d'autant plus admirable que les acteurs sont singulièrement démunis.

Mais que restera-t-il, demain, de cette identité, un moment ethnicisée du fait du rejet, du racisme et de l'exclusion sociale, au plus loin des belles promesses d'une République qui n'a assurément pas offert à cette population la liberté, l'égalité et la fraternité qu'elle est supposée assurer pour tous ? Régis Pierret pose la question, ce qui le

conduit à examiner de près la subjectivité des acteurs, en distinguant utilement les garçons et les filles, et en analysant la façon dont chacun s'efforce de circuler entre diverses possibilités de construction de soi comme sujet. Disons-le simplement, et sans risque de se tromper : maintenant que la recherche de Régis Pierret est publiée, on ne parlera plus des harkis et de leurs enfants comme on pouvait en parler avant.

Michel WIEVIORKA

Sociologue, directeur du Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologique, directeur d'études à l'EHESS, président de l'Association Internationale de Sociologie.

*A ma femme,
Emmanuelle.
A mes filles
Gwenaëlle et Jade.*

INTRODUCTION

La guerre d'Algérie prend fin le 19 mars 1962 par la signature des accords d'Évian. Le 5 juillet est alors choisi symboliquement par le FLN comme date de proclamation de l'indépendance algérienne¹. Tandis que l'Algérie fête son indépendance dans l'allégresse, la liesse, elle n'est pas partagée par tout le monde. Désormais, ceux qui avaient fait le choix de la France durant cette guerre : les harkis, font figure de traîtres. Massacrés à partir de cette date, les rescapés tentent de s'exiler en France. Ceux qui y parviennent, s'implantent définitivement dans l'hexagone, et constituent alors la première migration de peuplement² extra-européenne d'une telle ampleur. Rapatriés à regret par l'État français, les harkis sont contraints à la semi clandestinité, regroupés dans des cités en banlieue des grandes villes, ou dans des camps situés dans des endroits reculés.

Dès 1975, les enfants de harkis qui demeurent dans les camps attirent l'attention des pouvoirs publics sur leurs conditions de vie par des prises d'otages. En 1981, ceux qui ont grandi dans les cités participent au même titre que les jeunes issus de l'immigration aux rodéos³, il en est ainsi de ceux des Minguettes, à Vénissieux, dans la

¹ En référence à la signature de la capitulation par le Dey d'Alger le 5 juillet 1830. La Régence devient alors un territoire français.

² Auparavant, l'immigration des Algériens qui étaient jusqu'alors français - bien que « sujets » et non citoyens - était une immigration de main d'oeuvre, beaucoup de jeunes Algériens effectuaient alors une période relativement courte en France afin de subvenir aux besoins de leur famille puis repartaient pour se marier et vivre en Algérie.

³ Les rodéos consistent tout d'abord à voler une voiture puis à la ramener ensuite sur le quartier, puis, le ou les voleurs effectuent des prouesses techniques avec l'automobile dans l'attente de l'arrivée des forces de l'ordre. Il s'ensuit alors une course poursuite

banlieue lyonnaise, qui inaugurent la violence urbaine contemporaine. En 1983, plusieurs d'entre eux sont à l'initiative de la marche des Beurs. À partir de 1987, notamment, ils multiplient les grèves de la faim. Été 1991, plus personne en France n'ignore la cité des Oliviers de Narbonne. Ces enfants de harkis défraieront la chronique de juin à septembre. Entre-temps, la révolte narbonnaise se propage à l'ensemble du sud de la France. En mars 1994, ce sont les jeunes d'Amiens qui se soulèvent suite à une bavure policière. À partir de 1997 débute toute une série de grèves de la faim, dont la célèbre « grève de la faim des Invalides » à Paris qui dure plusieurs mois. En août 2001, Boussad Azni porte plainte pour crime contre l'humanité. Novembre 2004, des enfants de harkis campent devant le Sénat à Paris. Voilà évoqués quelques événements marquants qui scandent l'histoire des enfants de harkis depuis la fin de la guerre d'Algérie.

Que revendiquent les enfants de harkis ? Leurs revendications sont-elles si différentes de celles des jeunes issus de l'immigration algérienne ? Ces deux phénomènes ne renvoient-ils pas à une même période historique, la guerre d'Algérie, dont leurs parents furent deux des protagonistes ? Le premier comme le second ne démontrent-ils pas que ce sujet, longtemps tabou au sein de la société française n'a pourtant jamais cessé de se manifester par l'intermédiaire des enfants de ceux qui furent les moudjahidin et les harkis ? Aussi, l'immigration politique des harkis (le rapatriement) et l'immigration économique des Algériens après l'Indépendance ne constituent pas des phénomènes classiques puisque ce sont toutes deux des immigrations post-coloniales. Chacune par son histoire n'est-elle pas singulière ? En effet, la guerre d'Algérie a créé une scission entre les harkis et l'ensemble de la communauté maghrébinc. Ce clivage perdure aujourd'hui encore et oppose, nous le verrons, les fils de moudjahidin aux enfants de harkis. Revenons à la société française. Alors qu'on pourrait penser que le choix des pères durant la guerre d'Algérie épargnerait les descendants des harkis du racisme, il n'en est rien. Les difficultés qu'ils rencontrent sont comparables, à quelques nuances près, à celles des jeunes issus de l'immigration. Le racisme dont sont victimes les uns et les autres ne rend-il pas compte également de l'action lancinante de cette guerre dans notre société ?

avec la police. Enfin, lors du rodéo victorieux, les jeunes brûlent la voiture de retour sur le quartier (afin de ne laisser aucun indice).

La question de l'immigration maghrébine et plus encore de la seconde génération a largement été traitée, nous n'y reviendrons pas, ou tout du moins pas directement. Nous nous intéresserons spécifiquement à la communauté harki et particulièrement à leurs enfants. Comment se construit un individu qui est qualifié de fils de traître ? C'est précisément à cette question que nous allons répondre. Bien entendu, le questionnement est plus complexe qu'il n'y paraît puisque le bannissement de la communauté d'origine se double du racisme qui n'épargne pas les enfants de harkis. C'est pourquoi, tout laisse à supposer a priori que les enfants de harkis sont des sujets⁴ impossibles. Peut-être démontrerons-nous le contraire. Afin de rendre compte de cette construction identitaire, nous aurons recours à des catégories inhabituelles pour la sociologie.

La première partie de ce livre mettra en évidence l'écrasement dont est l'objet la communauté harki. C'est pourquoi, le premier chapitre de notre travail sera consacré aux harkis, au colonialisme, à la guerre d'Algérie, à l'expérience vécue des massacres, de l'exil et des camps. Il couvrira la période de la fin de la guerre d'Algérie à l'arrivée en France. Parce que leurs enfants sont dépositaires de l'histoire communautaire au travers de chaque histoire familiale, nous reviendrons brièvement sur les harkis afin de comprendre les raisons pour lesquelles ces hommes sont devenus des supplétifs⁵ de l'armée française, puis nous traiterons de leur tragédie, au travers du parcours de vie d'un de leurs enfants - qui l'illustre parfaitement - que nous accompagnerons de son village d'Algérie au camp de Rivesaltes. Le second chapitre abordera la jeunesse des enfants de harkis dans les camps, c'est-à-dire la période

⁴ Nous nous référons ici au sujet tel qu'il a été défini par Alain TOURAINE : « Pour que cette conscience du sujet se forme, il faut qu'apparaissent et se combinent trois composantes. D'abord un rapport à soi, à l'être individuel, comme porteur de droits fondamentaux. Ce qui marque une rupture avec la référence à des principes universalistes, ou même à une loi divine. Le sujet est sa propre fin. En deuxième lieu, le sujet ne se forme, aujourd'hui comme hier, que s'il entre consciemment en conflit avec les forces dominantes qui lui dénie le droit et la possibilité d'agir comme sujet. Enfin, chacun, en tant que sujet, propose une certaine conception générale de l'individu » (Alain TOURAINE, *Un nouveau paradigme pour comprendre le monde d'aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2005, p. 181).

⁵ Les harkis furent pour la plupart des supplétifs, c'est-à-dire des « indigènes » recrutés par l'armée afin de renforcer ses effectifs. Ceux-ci avaient un statut différent des militaires de carrière ou des appelés. Il sera question des différentes catégories que recouvre le terme de harki dans le chapitre I. Les harkis : le colonialisme, la guerre d'Algérie, les massacres et l'exil », pp. 21-44.

1962-1975 (de l'arrivée à la résorption des camps). Si tous les harkis ne sont pas restés dans les camps, néanmoins, ces lieux dans lesquels ils furent enfermés demeurent aujourd'hui encore emblématiques car ils rendent compte du sort fait à cette communauté. Il sera ici question des conditions de vie dans lesdits camps.

Alors que les deux premiers chapitres ont trait à l'abandon des supplétifs, les deux suivants mettent en évidence le double rejet dont sont victimes les enfants de harkis. Pour cela, le troisième chapitre relatera les différentes formes de racisme qu'ils subissent depuis leur sortie des camps. En effet, ils y sont confrontés au même titre que l'ensemble de la communauté algérienne. Le quatrième chapitre traitera de leur bannissement. Nous le verrons, les enfants de harkis, comme leurs pères, demeurent évincés de leur communauté d'origine. Aussi, nous rendrons compte de sa persistance aujourd'hui encore en France et en Algérie.

La seconde partie, aura trait à la triple appartenance. Ici, nous définirons les trois faces de l'identité des enfants de harkis : l'appartenance à la communauté algérienne, l'appartenance à la société française et l'appartenance à la communauté harki. Pour ce faire, le cinquième chapitre sera consacré à leur appartenance à la communauté algérienne : l'ethnicité première⁶. Ici, nous montrerons quels sont les liens qui perdurent avec la communauté d'origine. Le sixième chapitre montrera leur appartenance complexe à la société française au travers de deux thèmes centraux : l'« intégration » et la reconnaissance. Le septième chapitre sera consacré à l'ethnicité seconde. Il sera question ici du particularisme harki. Nous mettrons en lumière son contenu, son évolution.

Après avoir délimité les différentes facettes de l'identité d'enfant de harki, dans cette troisième partie, nous montrerons comment elles se combinent. Autrement dit, cette dernière partie analysera la construction identitaire. Nous ferons intervenir, ici, la question du genre afin de montrer qu'elle n'est pas la même pour les hommes et pour les femmes. Dans les neuvième et dixième chapitres, nous mettrons en évidence les processus de construction identitaire chez les hommes, puis chez les femmes. Pour ce faire, nous introduirons des catégories peu usitées. En

⁶ Afin de distinguer l'appartenance à la communauté originelle de l'appartenance à la communauté harki, nous avons dénommé celle-là ethnicité première, les enfants de harkis étant d'origine algérienne et le revendiquant et celle-ci ethnicité seconde. Cette dernière n'est ni l'appartenance à la communauté algérienne, ni l'appartenance à la société française, elle est ce qui constitue la spécificité de la communauté harki.

effet, nous parlerons de sujet, d'anti-sujet, de non-sujet et d'hyper-sujet. Dans le neuvième chapitre nous établirons que le processus de construction identitaire est chaotique chez les hommes. Dans le dixième chapitre, il sera question de la construction identitaire des femmes, nous ferons apparaître notamment que ce processus est plus harmonieux chez elles que chez leur alter ego masculin.

Afin de mener à bien ce travail de recherche, nous avons rencontré une quarantaine d'enfants de harkis dans le cadre d'entretiens. Ces entretiens se déroulèrent dans différentes régions : Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Périgord, Eure et Loire et Aquitaine. Ils recouvrirent des formes diverses. Le plus souvent individuels, certains furent collectifs, notamment pour les femmes. Les filles de harkis venaient généralement à deux. Si nous n'avons pas voulu nous restreindre à un lieu, nous en avons néanmoins « ciblé » certains. Bias, par le symbole qu'il constitue, paraissait incontournable. Il en fut de même pour Amiens et Lille, ou encore Montpellier, villes possédant d'importantes communautés harkis. Bien entendu, l'Auvergne, - et notamment le Puy-de-Dôme - , fut également investie comme terrain de recherche. Les entretiens se déroulèrent dans des lieux variés : locaux associatifs, à domicile, au café. Dans le cadre de ces entretiens, nous avons rencontré des enfants de harkis de divers horizons, membres ou non d'une association. La visée était d'avoir une représentation globale de cette communauté. Atteinte en partie, elle ne le fut pas totalement. En effet, il ne nous a pas été possible de rencontrer des enfants de harkis dans l'islamisme communautaire ou en situation de grande fragilité. Les premiers ayant coupé le plus souvent les liens avec la communauté harki et les seconds ne souhaitant pas s'exprimer. Aussi, ce que nous avons pu relater des uns et des autres repose sur ce qui nous a été rapporté par des fils et filles de harkis avec lesquels nous nous sommes entretenus, mais aussi, des observations que nous avons pu effectuer lors des différentes manifestations⁷.

La grille d'entretien a toujours été identique, elle avait trait à l'histoire, connue ou non, des harkis et des pères, aux relations qu'entretenaient les enfants de harkis avec la société française, la communauté algérienne et la communauté harki. Le racisme, le bannissement, l'intégration, l'exclusion ont été des thèmes toujours abordés lors des entretiens. Tous les entretiens furent semi-directifs et

⁷ Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes rendus à différentes réunions organisées par l'association AJIR Pour Les Harkis Auvergne de 2000 à 2004.

compréhensifs. Selon le souhait des personnes, il fut employé le tutoiement ou le vouvoiement. Nous sommes intervenus le moins possible et avons privilégié l'empathie. Certains entretiens ne purent être enregistrés, les filles ou fils de harkis ne le souhaitant pas ou le lieu ne s'y prêtant pas. Lors des rencontres, la cooptation, les références à tel ou tel enfant de harki permettaient de lever les soupçons sur nos intentions.

PREMIÈRE PARTIE : L'ÉCRASEMENT

Parler des enfants de harkis nécessite au préalable d'effectuer un retour sur le colonialisme et surtout sur la guerre d'Algérie afin de comprendre pourquoi leurs pères, « indigènes » font le choix de combattre aux côtés de la France durant ce conflit. Ce choix est-il volontaire, forcé ? Quelles que soient les raisons, il a des conséquences tragiques : les harkis persécutés en Algérie, après l'Indépendance, sont dans l'obligation de s'exiler en France. Quelle place leur est faite alors par la société française ? Quel accueil leur est réservé ? Par ailleurs, cet exil s'effectue parfois en famille. Des fils et filles de harkis arrivent en France, d'autres y naissent. Certains d'entre eux vont grandir dans des camps, quels sont leurs souvenirs ? La question du genre intervient-elle ? Aujourd'hui, ils sont trentenaires, quadragénaires, comment se situent-ils dans la société française. Quels rapports entretiennent-ils avec la communauté algérienne de France et la société algérienne ? C'est à toutes ces questions que nous allons répondre dans le cadre de cette partie.

Chapitre 1. LES HARKIS : LE COLONIALISME, LA GUERRE D'ALGÉRIE, LES MASSACRES ET L'EXIL

Afin de comprendre les raisons pour lesquelles des Algériens firent le choix de la France durant la guerre d'Algérie et devinrent harkis, il est impérieux de repartir de cette *guerre sans nom*⁸ pour en resituer le contexte. Pléthore d'ouvrages émanant d'éminents historiens traitent aujourd'hui ce sujet⁹ et nous les suivrons. Ils nous fournissent le point de départ de notre travail. Avant de rentrer dans le vif du sujet, un bref retour sur la période coloniale s'impose. En effet, la guerre d'Algérie est l'aboutissement du colonialisme. Le fossé séparant les Européens d'Algérie des Musulmans n'a cessé de se creuser depuis le début de la colonisation en 1830. L'Algérie coloniale se compose de populations distinctes et cette distinction s'opère d'un point de vue ethnique et surtout religieux. En haut de la « pyramide coloniale » se trouvent les colons de souche européenne et d'obédience chrétienne. Puis viennent les Juifs Séfarades au nombre de 150 000¹⁰ considérés comme indigènes jusqu'au décret Crémieux, enfin les « arabes Mahométans », pour reprendre l'expression de Tocqueville.

⁸ Nous faisons référence, ici, au film documentaire du réalisateur Bertrand TAVERNIER, « La guerre sans nom », sorti en février 1992 qui a trait à la guerre d'Algérie.

⁹ Le livre de Mohamed HARBI et de Benjamin STORA (dir.), *La Guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2004, qui réunit les contributions de vingt-cinq historiens donne une vision assez complète sur ce conflit. L'ouvrage de Mohand HAMOUMOU, *Et ils sont devenus harkis*, Paris, Fayard, 1993, traite spécifiquement de l'histoire des harkis.

¹⁰ Selon Kamel KATEB, *Européens, indigènes et juifs en Algérie (1830-1962)*, PUF-INED, Paris, 2001.

Les Juifs d'Algérie deviennent français en 1870 grâce au décret Crémieux car ils sont jugés assimilables. Dès lors, la population se distribue en deux groupes distincts : d'une part, les colons et les Juifs Séfarades et d'autre part, les colonisés. Quelques faits résument cette distance sociale. Les premiers sont des citoyens français, les seconds sont des sujets français soumis au code de l'indigénat¹¹ (institué dans les colonies françaises en 1887). La loi Jonnart de 1919, par des conditions draconiennes, ne permet qu'à une très faible minorité de « Mahométans » d'accéder à la citoyenneté française, exigeant entre autres l'abandon de la confession musulmane des prétendants. Tout au long de la colonisation, les Européens d'Algérie s'opposent au rapprochement avec les « Indigènes ». Le projet de loi Blum-Violette de 1936, qui devait aboutir à la naturalisation de quelques milliers de sujets français, se heurte à l'opposition virulente des colons. Plus encore, la répression violente des manifestations « indigènes » du 8 mai 1945 à Sétif et à Guelma, alors que les sujets français croient l'heure venue de l'Indépendance au sortir de la Seconde Guerre mondiale, amenuise encore un peu plus l'espoir entraperçu du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les élections truquées de 1948, dites « élection Naegalen » du nom du gouverneur algérien d'alors, qui font suite à l'instauration du double collège en 1947, ne feront qu'exacerber le sentiment nationaliste, aboutissant en 1954 à la création du FLN (Front de Libération Nationale).

Certains nationalistes, percevant dès lors que les négociations sont vouées à la stérilité, décident de prendre les armes. C'est pourquoi, au projet d'indépendance négociée ambitionnée par le MTLN (Mouvement des Libertés Démocratiques) de Messali Hadj ou l'Étoile Nord-Africaine de Fehrat Abbas, succède la Guerre de Libération orchestrée par le FLN d'Ahmed Ben Bellah. « En méconnaissant le rôle de la violence, en préconisant les concessions à tout prix et en agissant comme si un effort de guerre accru compromettrait les possibilités de solution, les partisans de la politique pure n'ont pas aidé à comprendre que la conduite de la Révolution n'était pas une question exclusivement militaire mais une question politique de programme et de perspectives »¹². La force d'attraction du FLN tient aussi à ce qu'il se présente comme une

¹¹ Le code de l'indigénat interdisait aux indigènes de circuler librement, de résider où ils souhaitaient. De surcroît, il instaurait un couvre-feu, proscrivait de quitter les douars la nuit. Plus encore, il permettait l'interpellation et la détention arbitraires des indigènes, sans les prémunir d'aucun droit, ni recours.

¹² *La Charte d'Alger*, Ensemble des textes adoptés par le Premier Congrès du Parti du Front de Libération Nationale du 16 au 21 avril 1964 (Site internet : www.el-mouradia.dz).

organisation « au-dessus des partis nationalistes anciens dont les rivalités décourageaient les plus fidèles : à partir de 1955, la plupart des militants nationalistes connus avant 1954 ont rejoint ses rangs »¹³. Seuls les messalistes¹⁴ font exception.

1. BREF RETOUR SUR LA GUERRE D'ALGÉRIE

La guerre d'Algérie débute le 1^{er} novembre 1954, par une trentaine d'attentats perpétrés sur le territoire algérien par le FLN. Ces attentats font douze victimes : quatre morts et huit blessés. Ainsi s'engage la guerre d'Algérie, soit quelques mois après la fin de la Guerre d'Indochine qui s'était achevée en mai de la même année. L'armée française, sur une défaite en Indochine, arrive donc en Algérie avec le souci de se réhabiliter et bien décidée à rétablir l'ordre. Avant les événements de la Toussaint 1954, elle est composée de 20 000 hommes. La guerre d'Algérie mobilisera au total plus d'un million d'hommes dont une très grande majorité d'appelés, sur une période de 8 ans¹⁵.

a) L'engrenage de la violence : la terreur réciproque

Le véritable point de départ de la guerre d'Algérie est l'insurrection de Philippeville, le 20 août 1955. Les insurgés ont ordre de tuer des représentants des forces de l'ordre, des Européens et des notables musulmans. L'insurrection se solde par 133 morts : 71 européens et 62 musulmans. La guérilla que mènera le FLN contre l'armée française vient de commencer. - Cette nouvelle technique de guerre est importée d'Indochine où elle a permis à la population indochinoise de vaincre l'armée française en mai 1954. L'attrait du FLN pour cette technique de combat s'explique surtout par la faible logistique qu'elle nécessite -. La réponse de l'État français aux assassinats perpétrés par les « rebelles » fera 1 273 morts. Dès lors, l'engrenage de la violence est enclenché. La violente répression qui suit les massacres d'Européens à Philippeville et El-Alia, le 20 août 1955, durcit encore les positions.

¹³ Jacques DUQUESNE, *Pour comprendre la guerre d'Algérie*, Paris, Perrin, 2001, p. 214.

¹⁴ Les « Messalistes », partisans de Messali HADJ sont persécutés par le FLN durant la guerre d'Algérie.

¹⁵ Jean-Charles JAUFFRET, *Soldats en Algérie 1954-1962*, Paris, Autrement, 2000.

La majorité de la population musulmane se solidarise alors de plus en plus avec le FLN. Beaucoup de ceux qui s'y refusent encore y sont contraints par la terreur. Mais dans une guerre où l'armée française et le FLN sont tantôt le tortionnaire, tantôt le libérateur, la population civile ne cesse d'osciller en fonction des pressions qu'elle subit de part et d'autre. Par conséquent tout au long de la « guerre sans nom », la population algérienne passe insensiblement d'un camp à l'autre au gré des circonstances. Ainsi, se trouve-t-elle tour à tour pro-française ou pro-FLN. La terreur mise en place par le FLN est à percevoir comme la conséquence du « racisme intégré »¹⁶. C'est pourquoi, elle est perpétrée à l'encontre de la population civile afin de rallier le peuple à la cause révolutionnaire, pour ou contre son gré. (Ce d'autant plus que se trame une guerre entre les « anciens » et les « nouveaux nationalistes » : les messalistes et le FLN, notamment). A l'opposé, la terreur orchestrée par l'armée française se situe sur l'autre versant de ce « racisme intégré » par les dominants. Ses exactions sont alors légitimées par un racisme d'infériorisation promu et transmis par l'école¹⁷, d'ailleurs, celui-ci n'est pas si éloigné qu'il n'y paraît des premiers temps de la conquête où l'armée française s'était imposée par la terreur, comme en témoignent les écrits d'Alexis de Tocqueville¹⁸ sur l'Algérie.

¹⁶ Parce que la colonisation procède du racisme, de la discrimination, nous parlons de « racisme intégré », pour rendre compte de l'intégration du racisme tant par le dominant que par le dominé. En effet, le racisme et la position d'inférieur après plus de cent ans de domination européenne sont intégrés par les Indigènes. Comme l'a démontré Pierre Bourdieu, cette domination parce qu'incorporée par l'individu crée deux habitus : un habitus du colon et un habitus du colonisé (des dispositions durables, ensemble de schèmes, de manières de penser, d'agir et de sentir). Chacun a appris au fil du temps à tenir son rôle et à tenir sa place. Ainsi, comme Pierre Bourdieu le mettait en évidence, la domination, qui n'a qu'une légitimité culturelle, devient alors naturelle. (Cet habitus du colon et du colonisé est notamment mis en évidence dans l'ouvrage de Pierre BOURDIEU et Abdelmalek SAYAD, *Le Déracinement*, Paris, Éditions de Minuit, 1964 ou encore dans l'ouvrage publié à titre posthume de Pierre BOURDIEU, *Images d'Algérie*, Actes Sud, Paris, 2002).

¹⁷ Comme l'écrit Gilles MANCERON dans un article intitulé « Le sauvage et les droits de l'homme » : « Les livres de lecture, ceux d'histoire et de géographie distillent l'idée de la supériorité du Blanc et instituent dans les esprits l'infériorité de l'Autre colonial » in Nicolas BANCEL, Pascal BLANCHARD, Gilles BOETSCH, Éric DEROO, Sandrine LEMAIRE (dir.) *Zoos humains*, Paris, La découverte, 2002, p. 403.

¹⁸ Cf. Seloua LUSTE-BOULBINA (dir.), *TOCQUEVILLE*, Sur l'Algérie, « Travail sur l'Algérie 1841 » et « Rapports sur l'Algérie 1847 », Paris, Flammarion, 2003, pp. 97-302.

b) Face à la violence réciproque, la relativité du choix

Parce que la guerre d'Algérie n'est que surenchères de violence des deux protagonistes, un rappel historique de cette terreur réciproque à l'encontre des populations civiles s'impose. Dès les années cinquante, la torture sévit en Algérie sous diverses formes : la bouteille, la baignoire ou la « gégène ». L'État français est au fait des différents agissements, s'il ignore officiellement ces pratiques perpétrées à l'encontre des nationalistes algériens, officieusement, il les encourage. « Or, s'agissant des départements d'Algérie, des sévices étaient pratiqués contre les nationalistes bien avant que la guerre n'éclate par la police essentiellement »¹⁹. Avec les « événements d'Algérie », la torture se systématisait. A cela, il faut ajouter une répression brutale orchestrée par l'armée française sur la population musulmane. Ainsi, selon Jacques Duquesne²⁰, il y aurait pendant les premiers mois de la bataille d'Alger, en 1957, 3 000 disparus²¹. Ces disparitions rendent compte de la répression de l'État français exercée à l'encontre des nationalistes avérés ou supposés.

Le FLN de son côté terrorise également les populations civiles. Le FLN soumet les différents douars à l'impôt révolutionnaire et réprime par la violence les populations qui ne s'y plient pas. Cette terreur réciproque aboutit à des exactions plus terribles les unes que les autres. Des deux côtés, l'enjeu est la population civile. « Au binôme du colonisateur terrorisme / torture, le colonisé oppose ainsi le trinôme répression / terrorisme / torture »²². A ce qui vient d'être dit, il faut ajouter les enjeux claniques qui laissent voir des actions rationnelles par rapport à un but (accroître son patrimoine) se substituer à une action rationnelle par rapport à une valeur (l'engagement du côté de l'armée française ou du côté de l'ALN). Aussi, le choix même des individus n'est pas purement idéologique et paraît à certains moments dicté par une stratégie patrimoniale, laquelle a été mise en évidence par Pierre Bourdieu dans son ouvrage *sociologie de l'Algérie*²³. C'est pourquoi, le

¹⁹ Marc FERRO, in Marc FERRO (dir.), *Le Livre noir du colonialisme*, Paris, Robert Laffont, 2003, p.12.

²⁰ Jacques DUQUESNE, *Pour comprendre la guerre d'Algérie*, op. cit.

²¹ La bataille d'Alger durera 10 mois de janvier à octobre 1957.

²² Marc FERRO, in Marc FERRO (dir.), *Le Livre noir du colonialisme*, op. cit., p.12.

²³ Pierre BOURDIEU, *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, 1958 (première édition). Dans cet ouvrage, Pierre BOURDIEU met en évidence l'importance du patrimoine foncier dans la société traditionnelle. Si, traditionnellement, l'accroissement du

choix semble dans certains cas plus stratégique qu'idéologique : « Dans ces affrontements sans merci, qui dira la part des solidarités tribales, familiales, religieuses, du passé villageois ou tout simplement des mouvements des forces militaires en présence ? Qui dira la part de la stratégie de ralliement par la terreur pratiquée notamment par Zirout Youssef dans le Constantinois à partir de 1955, qui a rejeté dans l'horreur des maquisards autant de familles qu'elle a fourni de combattants au FLN »²⁴ ?

Le peuple algérien est l'enjeu de cette guerre. Pour les deux antagonistes, il s'agit de le faire basculer dans son camp, ne fut-ce que par la terreur. Ainsi, la torture, les viols et les massacres les plus horribles vont être pratiqués des deux côtés. L'idéologie cède la place à la violence. L'armée française, tout comme le FLN s'emploieront à terroriser les populations civiles afin de les soumettre. La guerre d'Algérie n'est plus, dès lors, qu'escalade de la violence. Les exactions des uns et des autres relèguent la thèse idéologique au second plan. En effet, les populations civiles cherchent à se protéger plus qu'à s'engager pour un camp ou pour un autre. Il s'agit avant tout de sauver sa peau. Le traître et le héros sont les deux faces d'une même pièce parce qu'ils sont la résultante de l'arbitraire, plus que d'un engagement délibéré. Fatima Besnaci-Lancou rend compte des aléas du choix durant la guerre d'Algérie : « J'ai souvent pensé que si le cessez-le-feu avait eu lieu six mois avant ou six mois après le 19 mars 1962, nous n'aurions pas trouvé les mêmes personnes dans le « bon » ou le « mauvais » camp »²⁵. Les harkis tout comme les Moudjahidin ont été contraints plus qu'ils n'ont choisi. A ce sujet, l'analyse de l'ethnologue Germaine Tillion²⁶, met en évidence la relativité de l'engagement pour l'un ou l'autre camp, choix qu'elle explique par la terreur exercée des deux côtés sur les populations civiles : nous la rejoignons.

patrimoine ou son maintien s'effectuait par le mariage, l'état de guerre, en usant de la dénonciation de son voisin, permet d'accroître différemment les possessions.

²⁴ Jean DANIEL et Jean LACOUTURE, préface du livre de Fatima BESNACI-LANCOU, *Fille de harki*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2003, p. 11.

²⁵ Fatima BESNACI-LANCOU, *Fille de harki*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2003, p. 19.

²⁶ Germaine TILLION, *À la recherche du vrai et du juste*, Paris, Seuil, 2001.

2. LE « CHOIX » DES HARKIS

Les harkis étaient-ils des traîtres, des « collabos » ? Afin de ne pas sombrer dans une perception erronée et manichéenne, il est important de présenter les réalités multiples que recouvre ce vocable.

a) Les harkis, une appellation générique pour des réalités multiples

Le terme de harki désigne au départ les supplétifs qui sont des Algériens de souche engagés par l'armée française pour « renforcer » ses troupes durant la guerre d'Algérie. La première harka fut créée par l'ethnologue Jean Servier en 1955 dans le cadre d'un conflit entre deux clans. Dès 1954, l'armée française utilise officiellement des supplétifs, consciente que ces personnes autochtones peuvent être d'une aide précieuse par leur connaissance du terrain, de la langue et des populations. Reconnus officiellement par l'armée française en 1956, ils sont au nombre de 26 000. La nomination du Général Challe au commandement militaire en Algérie par le Général de Gaulle en 1958, occasionnera un doublement des effectifs des supplétifs, dont le nombre sera ensuite estimé à 60 000²⁷.

Le vocable harki provient du terme harka (qui signifie mouvement en arabe) et désigne, au départ, les supplétifs. Les harkas se composent de 25 hommes et sont encadrées chacune par un officier de l'armée française. Par extension, le terme harki recouvre les Moghaznis, les Groupes d'Auto-Défense (les GAD), les Groupes Mobiles de Protection Rurale (les GMPR) et les Assès. Les moghaznis assurent la protection des Sections Administratives Spécialisées (les SAS). Les SAS ont pour mission d'apporter des aides sanitaires, médicales, sociales et scolaires aux populations civiles. Les GAD répondent à l'initiative des populations civiles algériennes de souche, de s'armer afin de se défendre contre le FLN et l'ALN. Ils sont dotés par l'armée française d'armes défensives en vue de riposter aux attaques. Par ailleurs, les GAD qui sont généralement constitués de villages, se trouvant le plus souvent à proximité des postes militaires, peuvent ainsi donner l'alerte et bénéficier du soutien de l'armée. Les GPMR qui deviennent ensuite les GMS (Groupes Mobiles de Sécurité) sont recrutés par la police et ont notamment pour tâche de protéger les édifices publics dans les zones forestières, ainsi que d'assurer la protection de certaines autorités civiles, de « veiller à l'ordre

²⁷ Mohand HAMOUMOU, *Et ils sont devenus harkis*, op. cit., p. 116.

public lors des marchés »²⁸. Les supplétifs de l'armée française s'engagent sous contrat renouvelable, pour un mois, trois mois ou six mois dans des harkas. Pour être complet, le terme de harki englobe aussi les appelés algériens de souche qui effectuaient leur service militaire. Le vocable harki qui recouvre ces différentes catégories ne rend pas compte de la diversité des engagements.

D'origine sociale modeste, les harkis sont majoritairement des fellahs ou des nomades, voire de petits exploitants agricoles. Issus massivement du milieu rural, n'ayant jamais été scolarisés ou peu, ils sont presque toujours analphabètes²⁹. D'autres, encore, sont d'anciens petits fonctionnaires, obligés de démissionner afin de ne pas être exécutés par le FLN. Tandis que certains d'entre eux rejoignent les moudjahidin, d'autres deviennent harkis. Enfin, il convient d'ajouter à ces catégories, les « harkis de Paris » qui sont des supplétifs engagés par la préfecture de police en vue d'infiltrer le FLN à Paris et en région parisienne. Ces derniers échapperont aux massacres, ils seront embauchés en qualité de gardiens de la paix, après les accords d'Évian. Ainsi, les missions des harkis sont multiples, certains sont engagés dans les combats, d'autres assurent des missions humanitaires auprès des populations civiles, d'autres encore ont un rôle dissuasif ou défensif. Les notables tels le Bachaga Boualam ne sont pas considérés comme des harkis. Il en est de même des militaires du rang, Français d'origine algérienne. En effet, contrairement aux harkis, leur rapatriement avait été prévu. Ces anciens officiers de l'armée française ou notables, bien que Français-Musulmans, n'étaient pas des harkis, ils constituaient l'élite francisée.

Pourquoi devient-on harki ?

Après avoir évoqué les « catégories » que recouvre le terme harki, nous allons maintenant expliquer les raisons pour lesquelles ces hommes sont devenus harkis. Pour ce faire, nous nous appuyerons largement sur les différents travaux effectués sur ce sujet par Mohand Hamoumou³⁰.

²⁸ *Ibid.*, p. 119.

²⁹ Il convient de rappeler que les écoles se trouvaient principalement en milieu urbain et qu'elles étaient quasiment inexistantes en milieu rural.

³⁰ Mohand HAMOUMOU, *Et ils sont devenus harkis*, op. cit., Mohand HAMOUMOU et Jean-Jacques JORDI, *Les harkis, une mémoire enfouie*, Autrement, Paris, 1999, Mohand HAMOUMOU, « Comment pouvait-on être harki ? », *Migrations Etudes*, n°23, décembre 1991, pp 1-7.

Afin de rendre compte des motifs de ces choix, il est opportun de distinguer le « choix volontaire » du « choix forcé ». Le choix volontaire est la conséquence directe des exactions du FLN ; certains hommes, ayant pu, auparavant combattre dans l'Armée de Libération Nationale. Ces hommes deviendront harkis le plus souvent suite à des massacres perpétrés par le FLN sur des membres de leur famille. Ajoutons aussi que certains harkis étaient des hommes fonctionnaires de l'administration française, tels les gardes-champêtres. Leur travail constituait donc, en soi, un acte de trahison pour le FLN. Contraints de démissionner de leurs fonctions, certains d'entre eux deviennent harkis pour pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles. Enfin, d'autres expliquent ce choix par un engagement volontaire du côté de la France : les supplétifs étant embauchés au mois et faiblement rémunérés, il est fait part de leur réel « amour de la patrie », thèse qui comme nous le verrons ci-après, n'est pas partagée par Pierre Vidal-Naquet.

A l'opposé, on distingue des hommes qui se sont retrouvés enrôlés de force par l'armée française, certains avaient fait partie du FLN et avaient été « retournés » par l'armée française. Cet enrôlement forcé s'effectuait généralement de la manière suivante : lors d'une rafle dans un village pro-FLN, il était demandé à une ou plusieurs personnes de venir au camp pour un interrogatoire. Ces personnes étaient ensuite relâchées rapidement, mais il ne leur était pas possible de regagner leur village, car leur libération rapide laissait supposer qu'elles avaient trahi, aussi elles n'avaient pas d'autres possibilités que de s'enrôler dans l'armée française pour avoir la vie sauve. D'autres encore avaient souhaité rallier le FLN, mais l'ALN les avait refoulés. Ne pouvant rejoindre le maquis, soumis à la terreur de l'armée française, ils durent s'engager à ses côtés. Enfin, certains harkis sont des « déçus du FLN ». Ces derniers sont constitués de personnes engagées dans le FLN et qui ont été scandalisés par ses méthodes, notamment l'obligation faite dans certains commandos de tuer une personne sans connaître réellement ses engagements. A ces catégories, il faut ajouter toute une partie de la population jouant le double-jeu, ravitaillant l'armée française, le jour, et le FLN, la nuit. Lors de la période d'épuration qui fait suite aux accords d'Évian, d'autres sont élevés au rang de héros de la révolution algérienne, et d'autres rabaissés au rang de traîtres, sans en connaître les raisons. Ces derniers subissent, alors, le sort réservé aux harkis.

Cette « typologie des harkis » de Mohand Hamoumou n'est pas si éloignée de celle effectuée par Pierre Vidal-Naquet pour qui « trois

motivations ressortent avec évidence des documents : la possibilité d'échapper ainsi à la pression de l'armée française, ainsi que la colère devant le comportement trop souvent sanguinaire du FLN sont les deux principales. Cette cruauté (du FLN) que symbolise assez bien, en 1957, le massacre de Melouza, ne peut être passée par profits et pertes. Elle colore encore l'Algérie actuelle. Elle montre ce que fut le FLN, à la fois mouvement de libération et structure de pouvoir, visant à réserver, à une minorité bureaucratique modelée selon les pratiques et les principes staliniens, le monopole du pouvoir, alors même que cette minorité est traversée de tensions, divisée entre des clans qui s'affrontent dans l'ombre. Ces traits également seront transposés en France, avec l'impitoyable lutte contre le MNA, et la volonté de contrôler l'ensemble de la population algérienne. Troisième motivation enfin, bien évidemment : le salaire quotidien versé aux harkis, même s'il était modeste (750 anciens francs par jour), comptait pour beaucoup dans un pays sous-développé »³¹. Mais les avis de Mohand Hamoumou et Pierre Vidal-Naquet divergent sur l'importance de la solde des harkis : symbolique pour le premier, elle apparaît comme un argument majeur pour le second.

b) Les harkis, une figure plurielle dans une « guerre sans nom »

Les harkis sont tout à la fois des bourreaux et des victimes comme le furent des millions d'Algériens pris dans l'engrenage de la violence. La violence impose le choix. Pour cela la figure du bourreau et de la victime se confondent. Chacun des deux protagonistes que sont les Moudjahidin et les harkis étant, tour à tour, l'un puis l'autre. Pierre Vidal-Naquet relativise l'engagement des supplétifs, ceux-ci oscillant entre engagement délibéré et engagement forcé, certains sont amenés à jouer un double-jeu. Les « supplétifs pour lesquels on a généralisé de façon impropre le nom de harkis (...) (ont été) inventés en 1955 dans les Aurès par l'ethnologue Jean Servier, ils ont été, avec toutes les nuances que l'on voudra, un instrument de l'ordre colonial et de la contre-guérilla. Il existe en réalité toute une gamme de formations supplétives (...) dont il est difficile de parler de façon globale. Par ailleurs, il y eut entre les supplétifs et l'ALN de singuliers va-et-vient. Nombre d'entre eux étaient des combattants algériens retournés, bien que le gouvernement du général de Gaulle ait été hostile à cette pratique.

³¹ Pierre VIDAL-NAQUET, Alger-Paris-Alger, préface à l'ouvrage de Paulette PÉJU, *Ratonnades à Paris*, Paris, La découverte, 2000, p. 12.

Inversement, les « groupes d'autodéfense » recrutés en milieu rural sont parfois passés avec armes et bagages au FLN. Des formations supplétives, « les bleus de chauffe », ont joué un rôle proprement terroriste pendant la bataille d'Alger en 1957, et il n'est pas injuste de les comparer aux miliciens de 1942-1944. Les supplétifs ont été nombreux et presque jusqu'à la fin de la guerre tous les chefs de l'armée ont demandé qu'on en recrute davantage »³². Pierre Vidal-Naquet rend bien compte de la difficulté à généraliser quant aux actions et disons-le exactions des supplétifs. « Plus de 100 000 supplétifs furent ainsi rattachés à l'armée française. Leur comportement fut variable. Certains prenaient la précaution de payer régulièrement leurs cotisations à l'OPA (Organisation politico-administrative du FLN) tandis que d'autres étaient à la pointe du combat. Il est impossible de généraliser »³³. Ainsi, le terme harki recouvre des réalités hétérogènes.

L'historien Mohammed Harbi, qui fut un dirigeant du FLN durant la Guerre d'Indépendance, est à ce sujet également nuancé. En effet, les harkis ne sont pas à ses yeux assimilables à des « collabos », le contexte de la Guerre d'Indépendance ne correspondant pas à la situation historique de cette période, on ne peut plus trouble, que fut l'occupation de la France durant la Seconde Guerre Mondiale. Selon Mohamed Harbi, « il est une catégorie qui a la force d'un mythe et qui veut organiser la réflexion sur ce drame, à partir du couple résistance patriotique du peuple algérien et collaboration avec l'ennemi des harkis. Ce type de simplification vient de la comparaison avec d'autres expériences historiques. Mais comparaison n'est pas raison. C'est commettre une erreur d'appréciation historique que d'assimiler le combat des Algériens pour la naissance (ou la renaissance) d'une nationalité à la guerre entre deux vieilles nations comme la France et l'Allemagne dans la guerre de 1939 »³⁴.

Combien étaient-ils ?

Selon le rapport de l'ONU, effectué par le contrôleur général aux armées, Christian de Saint-Salvy, il y avait en Algérie au moment du cessez-le-feu 153 000 supplétifs, 60 000 militaires et 50 000 notables, soit 263 000 personnes engagées ou « récemment démobilisées » du côté

³² *Ibid.*, pp. 10-11.

³³ *Ibid.*, p. 11.

³⁴ Mohamed HARBI, « Dire enfin que la guerre est finie », Journal *Le Monde* du 4 mars 2003.